

commercial conclu avec les Etats-Unis en 1936 et renouvelé en 1939 a été fort avantageux pour les éleveurs canadiens. Où en serions-nous aujourd'hui, ayant perdu nos débouchés outre-mer, sans cet accord commercial? Maintenant que notre marché de la métropole n'existe plus, où en serions-nous si nous n'avions pas un débouché au sud? D'aucuns répondront que nous ne pouvons même pas fournir notre contingent. C'est vrai, mais ce débouché libère notre marché domestique de son excédent et nous assure des prix plus élevés. On ne saurait en douter.

Nous aurions donc tort de parler de façon à nuire à l'accord commercial canado-américain. Pour ce qui est de cette mesure législative du Gouvernement, l'accord est comme une oasis dans le désert. La situation du cultivateur est mauvaise, et je suis convaincu que cette nouvelle politique ne l'améliorera pas. Les cultivateurs sont disposés à faire leur part dans la poursuite de la guerre. Ils veulent bien faire plus que leur part, et c'est en effet ce qu'ils font, mais pourquoi devrions-nous leur demander de supporter la plus grande partie du fardeau? C'est ce qui est arrivé. Les prix de toutes les autres denrées montent. Songez à tous les profits que chaque entreprise canadienne encaisse, et considérez ensuite la situation de l'agriculture, industrie fondamentale et essentielle du pays.

Nous ne pouvons nous livrer à d'autre occupation que la culture du sol. Nous ne pouvons abandonner nos fermes pour aller nous établir ailleurs. Il nous faut continuer à cultiver, que nous retirions ou non des prix raisonnables pour nos produits, et mettre nos espoirs dans la récolte suivante. En consultant la statistique de ces dernières années, je constate que les cultivateurs, bien que formant le tiers de la population du pays, ne touchent que 10 p. 100 du revenu national. Pendant que l'agriculture est dans le marasme, un grand nombre d'industries secondaires, fondées sur le travail des agriculteurs, font de bonnes affaires.

Je veux mentionner quelques-unes de ces industries. Prenez les établissements de salaison, les meuneries, les manufactures d'Instrument aratoires et le commerce du grain. Chacune de ces industries ne peut subsister sans l'agriculture, et toutes sont prospères. Pourquoi? Parce qu'elles peuvent changer le champ de leur activité.

J'ai sous les yeux une statistique indiquant que la Canada Packers a eu un excédent net de \$1,238,736 en 1939 et de \$1,667,809 en 1940. La Swift Canadian a réalisé un excédent net de \$376,598 en 1939 et de \$394,109 en 1940. La Lake of the Woods Milling Company a subi des pertes il y a quelques années, mais

ses affaires s'améliorent maintenant par suite de la guerre. Cette compagnie a réalisé un excédent de \$596,691 en 1939 et un autre de \$476,601 en 1940. La Massey-Harris Company a subi, elle aussi, des pertes dans le passé, mais elle fait maintenant de bonnes affaires et a réalisé de beaux bénéfices pendant plusieurs des années antérieures à la guerre actuelle. En 1939, elle a réalisé un excédent de \$705,337, et en 1940 son excédent d'exploitation s'est chiffré à \$3,132,158. Cependant, par suite des méthodes de comptabilité, fort légitimes sans doute, qu'elle emploie, son bilan accusait un revenu net de \$805,568 en 1940.

M. MARTIN: A-t-elle versé des dividendes récemment?

M. LEADER: Elle n'en a versé je crois, qu'aux détenteurs d'actions privilégiées. Si les honorables députés le désirent, je puis leur indiquer la source d'où proviennent ces chiffres.

Je ferai maintenant quelques remarques au sujet des marchands de grain, mais je désire rectifier tout d'abord un passage du discours que j'ai prononcé en novembre dernier. J'ai déclaré en cette occasion que les frais d'entreposage versés aux compagnies d'élevateurs étaient de $\frac{3}{4}$ de cent par boisseau. J'ai alors commis une erreur involontaire, que je m'empresse de rectifier. J'aurais dû dire $\frac{3}{8}$ de cent au lieu de $\frac{3}{4}$ de cent. Cela équivaut annuellement à 1c. par boisseau. Cette redevance semble minime, mais si l'on songe qu'elle est versée sur des centaines de millions de boisseaux on constate que la dépense totale est considérable.

Les marchands de grain ont été assez bien traités par le parlement canadien, non seulement au cours des quelques dernières années, mais depuis je ne sais combien de temps, et ils sont encore bien traités aujourd'hui. Leurs opérations sont rémunératrices; en certains domaines, leurs bénéfices n'ont jamais été aussi élevés qu'à présent, au plein milieu de la guerre. La nation aura à payer aux entreprises d'élevateurs, tant des syndicats que des compagnies de grains, environ 65 millions de dollars par année pour l'entreposage de notre excédent de blé.

Dans son exposé, le ministre du Commerce (M. MacKinnon) a dit au sujet de l'excédent de blé et du problème de l'entreposer:

Afin de parer à la situation, le Gouvernement a conclu avec les propriétaires d'élevateurs de l'Ouest une entente en vertu de laquelle ils construiront, au terminus de Fort William-Port Arthur, des immeubles temporaires pouvant recevoir 50 millions de boisseaux. Cette entente